



Nous soutenir dans notre mission



**Refuge de Gerbey 338 route de Gerbey 38121 Chonas l'Ambellan
Association d'intérêt général à but non lucratif**

Tel 04 74 56 40 12 – mail : gerbey@orange.fr - site : refugedegerbey.fr



NOTRE REFUGE

HISTORIQUE

- **1988** : Mr et Mme Grand prennent en charge une antenne de la Fondation Assistance aux animaux et font l'acquisition du Domaine de la Remillière, grande bâtisse sur 5 ha, au bord du Rhône.
- **Octobre 1988** : Inauguration du refuge dont Mme Renée Grand devient la Présidente Fondatrice.
- **1990** : le refuge fait ses preuves dans la région avec 28 boxes pour chiens toujours complets, et une chatterie de 30 chats.
- **1993** : le refuge devient une association de loi 1901 indépendante et agrandit son chenil à 46 boxes.
- **2013** : Mme Grand, 88 ans, passe la main à l'actuelle présidente Christine Chaume. Le refuge développe son rayonnement et ses missions. 49 à 54 chiens en permanence et 60 à 70 chats

NOS MISSIONS

- Recueillir et replacer dans de nouveaux foyers les animaux domestiques abandonnés par les particuliers, ou retirés à leur maître pour mauvais traitements (à la demande des organismes habilités à procéder aux saisies).
- Lutter contre les abandons et la maltraitance
- Sensibiliser le public à la protection, à la défense et au respect de la vie animale, promouvoir la relation homme-animal dans notre société

NOS ACTIONS

Un accompagnement personnalisé lors des adoptions et des enquêtes de placement.

Des cours d'éducation canine et conseils en comportement pour les adoptants et le grand public.

L'accueil de chiens et chats issus de laboratoire.

Un pôle de médiation par l'animal pour accueillir des jeunes ou des adultes en difficultés. Des actions de chiens visiteurs dans les EHPADs

Des conseils personnalisés à chaque demande abandons.

Mais aussi

4 manifestations par an « Portes ouvertes »

Des collectes régulières de nourriture

UNE GESTION TOTALEMENT BÉNÉVOLE

UNE PRÉSIDENTE

UN VICE-PRÉSIDENT-TRÉSORIER

UNE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

6 MEMBRES DU CONSEIL

20 bénévoles actifs et polyvalents
Un Pôle Enquête maltraitance bénévole

6 EQTP salariés (chenil, chatterie et accueil)

Le refuge accueille des animaux de toute la région et de tout le territoire nationale y compris hors métropole.

Il ne pratique aucune euthanasie de convenance et les abandons et sauvetages ne sont soumis à aucun choix par contingence économique : tous les animaux sont acceptés sans condition d'âge ou de santé dès lors qu'il y a des places libérées par des adoptions.

Le refuge met en œuvre tous les soins médicaux et comportementaux nécessaires à ses protégés, considérant que tout animal a la chance de trouver « sa famille »

Notre refuge n'est pas fourrière et n'intervient pas pour les animaux errants . Néanmoins il porte secours dès que c'est nécessaire à tout animal en danger.

POURQUOI NOUS AIDER :

Association d'intérêt général, les ressources du refuge sont principalement les dons de particuliers et quelques legs

Quelques chiffres des recettes 2020 :

- ❖ 98 000 euros dons et legs
- ❖ 1500 euros subvention des communes (Vienne - Chonas l'Amballan)
- ❖ 12 000 euros Subvention 30 millions d'amis
- ❖ 25 000 euros Subvention étatique des contrats aidés
- ❖ 20 000 euros Subvention exceptionnelle COVID (compensation des fêtes)

Total : 156 500 euros

Quelques chiffres des dépenses 2020

- ❖ 85 000 euros frais vétérinaires
- ❖ 25 000 euros nourriture et accessoires
- ❖ 30 000 euros (maintenance, charges courantes)
- ❖ 150 000 euros personnel, charges de fonctionnement)

Total : 280 000 euros

Notre refuge n'a pas de dettes et vit sur les fonds d'un legs de 2018 mais les frais véto des animaux recueillis, la structure vieillissante qui requiert des travaux « de rafistolage », le recours aux salariés pour pallier la crise du bénévolat pour veiller 7 jours sur 7 sur nos protégés mettent grandement en péril notre structure face une baisse drastique des dons.

COMMENT NOUS AIDER ?

Par un don ou une adhésion, un legs

La gestion de notre association est transparente et fait l'objet d'une publication consultable dans nos locaux. Chaque don est déductible de vos impôts (66%) grâce au reçu fiscal que vous recevrez

Vous pouvez prévoir un legs en faveur du refuge qui sera exonéré de droits de succession. Contactez-nous pour la marche à suivre

Par des dons matériels

Nous avons besoin : de nourriture, jouets, paniers et couvertures pour nos animaux mais aussi toute l'année de timbres, de ramettes de papier, de fournitures diverses (enveloppes, stylos).

Contactez-nous également si vous avez des « bons plans » pour du matériel de récupération (carrelage, peinture, menuiseries

En devenant Parrain ou marraine d'un de nos protégés

Votre parrainage (à partir de 10 euros par mois) nous aidera à prendre soin de votre filleul dont vous recevrez régulièrement photos et nouvelles.

Enfin, en venant à nos fêtes, en relayant nos actions, en diffusant l'adresse de notre site ou des flyers de nos évènements.

Quelques sauvetages et actions



Grudu trouvé attaché à un poteau et opéré d'une rupture des ligaments.



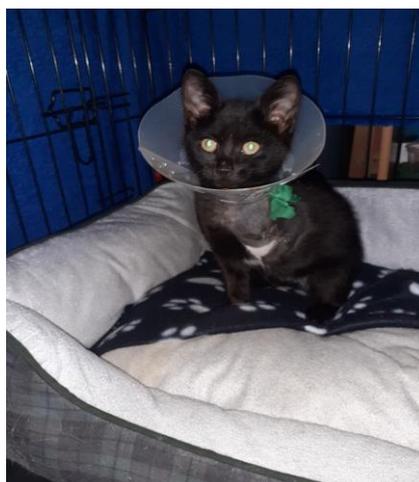
Platon, abandonné à 13 ans, opéré d'un cancer de l'œil et adopté en 2021



Kira récupérée en fourrière, maltraitée et en cours de rééducation



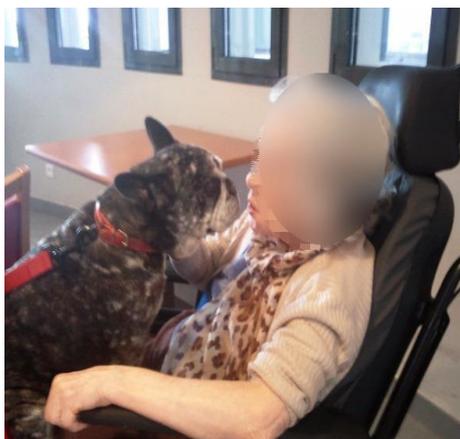
Réhabilitation de beagles de laboratoire avec le GRAAL



Sauvetage d'un chaton blessé et amputé



Sauvetage d'un chat laissé sans soin et placé en FA



Médiation en EHPAD



Accueil de jeune public et scolaire



Education canine à l'usage du public